

Création du "Collectif Infos-Actions 3ème Ligne"

Nous avons le plaisir de vous annoncer la **création du "Collectif Infos-Actions 3ème Ligne"** alors que quelques expropriations ont déjà commencé et que près d'une centaine d'autres est programmée à plus ou moins long terme.

D'ores et déjà, nous remarquons que ce projet de 3^{ème} ligne de métro « Toulouse Aerospace Express » ne desservira pas directement l'aéroport et fera doublon avec la ligne B sur la plus grande partie du tronçon Matabiau-Labège. Le coût de construction du TAE par passager transporté sera finalement très élevé. De quoi susciter la perplexité et de nombreuses interrogations des Toulousains et de certaines institutions, la Cour des Comptes en particulier. Tout ceci est bien étrange dans la période de difficultés actuelles, alors que l'enquête publique environnementale réglementaire normalement prévue au printemps 2021 n'a pas encore été proposée au public.

Dans ce contexte, la première mission de notre Collectif sera de **veiller à ce que les centaines de personnes expropriées, ainsi que les dizaines de milliers de riverains et les habitants de l'agglomération, soient correctement informés et respectés dans le processus de décision** tant que ce projet sera maintenu et mis en œuvre. Notre Collectif pourra également coordonner l'**assistance juridique appropriée à tout particulier qui la demanderait, avant et pendant les chantiers**, et se réservera le droit d'exercer des recours juridiques nécessaires avec d'autres associations et des particuliers.

Dès maintenant, **nous appelons les Toulousaines et les Toulousains à nous contacter** de façon à coordonner les informations et les actions en rapport avec ce projet de 3ème ligne de métro qui sera finalement retardé, c'est maintenant certain. Notons d'ailleurs que ne sont pas à exclure d'importantes modifications de ce projet controversé et difficilement finançable.

Pour ces missions, nous nous inspirerons de l'approche suivie par l'association "Non au Gratte-ciel de Toulouse / Collectif pour un urbanisme citoyen" avec l'efficacité que l'on sait.

Richard Mébaoudj

Collectif "Infos Actions 3ème Ligne"
07 81 80 44 78

infosactions3emeligne@laposte.net

Page Facebook : tapez, likez et partagez "Infos Actions 3ème Ligne"

Communiqué de presse.

La voie juridique du projet de la 3ème ligne de métro est-elle vraiment toute tracée ?

La déclaration d'utilité publique (DUP) de la 3ème ligne de métro (TAE /CLB) a été prononcée par le préfet en février 2020, avant la crise sanitaire, alors que **ni l'enquête publique environnementale, ni les modifications proposées pour le Plan Local d'Urbanisme de Toulouse Métropole (PLUiH) n'ont encore été présentées et finalisées auprès des Toulousains.**

Ces deux procédures (EP environnementale et révision du PLUiH) sont annoncées pour 2021, sans calendrier bien clair, mais les premiers sondages du sous-sol sont déjà en cours, et les expropriations ont commencé. Dans le même temps, le choix d'un contrat de 713 millions d'euros annoncés vient d'être rendu public par Tisseo pour l'achat du matériels roulants et de la maintenance à Alstom. Mais, déjà très endettés structurellement par les emprunts passés et les fortes dépenses de maintenance des lignes A et B vieillissantes, **Tisséo et Toulouse Métropole ne mettent-ils pas "la charrue avant les bœufs"** en démarrant le programme et en dépensant indûment l'argent des contribuables par centaines de millions d'euros sans avoir bien pesé les incidences correspondantes ?

Cette interrogation légitime prend encore plus de relief si l'on rappelle :

- Que deux recours en justice ont été déposés par les associations « Collectif Citoyen ACCTM » et « AUTATE » contre le projet de 3ème ligne, incluant son processus de décision, sont encore en attente du jugement du Tribunal Administratif ;
- Et qu'un recours de l'association "2 Pieds, 2 Roues", lui aussi en attente de jugement, s'oppose au Plan de Déplacements Urbain dans son ensemble.

Ces réactions, intervenant suite aux différents amendements proposés lors des différents débats et enquêtes menés depuis 2016, mais rejetés sans réelle considération des critiques apportées, peuvent laisser augurer des centaines de recours en justice qui ne manqueront pas d'être déposés par des particuliers et par des associations tout au long du déroulement des travaux, dont ceux des stations, attendus dans ces 8 ou 10 prochaines années.

D'un point de vue juridique, et à la vue des recours initialisés bien avant la pandémie Covid 19, notons bien que rien n'est joué !

De plus, et de façon déterminante, face au plongeon économique et financier que subissent notre agglomération et notre région comme conséquences du Covid 19, les citoyens ont tout lieu de s'interroger sur la définition et la viabilité et voire même de l'utilité de ce projet de 3ème ligne. D'ailleurs, quelles informations récentes et sérieuses ont été fournies au public alors que le maire-president de Toulouse Métropole annonce lui-même son obsession à

démarrer les travaux avant fin 2022 (pointe attendue entre 2024, année des Jeux Olympiques, et 2026, année des prochaines élections municipales) ?

Alors que la situation sanitaire rebat l'ensemble des cartes techniques et financières du projet, notre collectif "Infos Actions 3ème ligne" réitère sa **proposition de recourir de nouveau à un organisme indépendant**, telle la "Commission Nationale du Débat Public" ou équivalent, pendant qu'il en est encore temps **pour relancer sérieusement et démocratiquement les réflexions et les débats plutôt que de « foncer dans le mur »** comme annoncé dernièrement.

Nous vous remercions de votre attention et nous sommes à votre disposition pour tout complément d'informations

Infos Actions 3ème ligne

07 81 80 44 78

Page Facebook : tapez, likez et partagez Infos Actions 3ème ligne